

La FBF

La Fédération bancaire française (FBF) est l'organisation professionnelle qui représente toutes les banques installées en France.

Présentation

334 ENTREPRISES BANCAIRES MEMBRES

La FBF a pour mission de **promouvoir l'activité bancaire et financière en France, en Europe et à l'international**. Elle définit les positions et propositions de la profession vis-à-vis des pouvoirs publics et des autorités du domaine économique et financier.

La FBF regroupe 334 entreprises bancaires dont 115 banques étrangères*. Quels que soient leur taille et leur statut juridique, les établissements de crédit agréés comme banque et les succursales d'établissements de crédit de l'espace économique européen adhèrent de plein droit, s'ils le souhaitent, à la FBF qui représente alors leur organisme professionnel. Adhèrent aussi de plein droit les organes centraux des groupes de banques coopératives ou mutualistes et l'AFB**.

UNE ÉQUIPE DE 120 COLLABORATEURS

120 collaborateurs permanents travaillent à la FBF et l'AFB en lien avec plus de **400 banquiers** réunis au sein des commissions et comités. Ces instances se tiennent régulièrement pour élaborer des positions et engager des actions. Les décisions s'appuient sur les travaux préparatoires des experts de la FBF, des comités techniques ou des 80 groupes de travail ad hoc.

Les échanges avec les adhérents sont ainsi au cœur du travail de la Fédération.

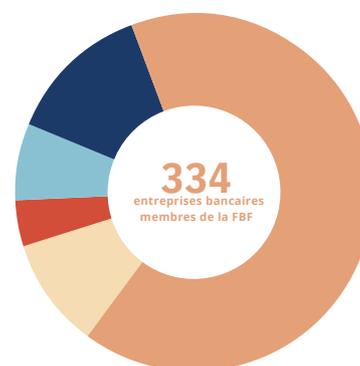
UN RAYONNEMENT EN FRANCE ET À L'INTERNATIONAL

Implantée à Paris, la FBF dispose également d'un bureau à Bruxelles. La FBF est aussi présente sur tout le territoire à travers un **réseau de 103 comités régionaux et départementaux**. Ce réseau mobilise plus de 2 500 banquiers qui dialoguent régulièrement avec les représentants locaux des entreprises et des pouvoirs publics, et relaient les positions de la profession.

La profession bancaire française est membre de la Fédération bancaire européenne (FBE).

* Au 1er janvier 2022.

** L'Association française des banques (AFB) siège au Comité exécutif de la FBF et regroupe 179 banques. Elle est l'organisme professionnel des banques commerciales dans le domaine social (convention collective de la banque).



66% banques françaises
14% succursales EEE
7% succursales hors EEE
3% filiales EEE
10% filiales hors EEE

Rayonnement et organisation



FBF Paris

FBF Bruxelles

12 comités
des banques régionaux

91 comités des banques
départementaux ou locaux

2500
*banquiers dans
les Comités
territoriaux*



La Réunion



Polynésie française



Nouvelle-Calédonie

au 1er septembre 2022

Comité exécutif



Laurent Mignon

Président de la FBF
Président du directoire
du Groupe BPCE



Frédéric Oudéa

Vice-Président de la FBF
Directeur général
de la Société Générale



Philippe Heim

Trésorier de la FBF
Vice-président de l'AFB
Président du directoire
de La Banque Postale



Jean-Laurent Bonnafé

Administrateur
directeur général
de BNP Paribas



Philippe Brassac

Directeur général
de Crédit Agricole S.A.



Nicolas Théry

Président de la
Confédération Nationale
du Crédit Mutuel



Maya Atig

Directrice générale de la FBF

Éric Voulleminot

Conseiller pour la sécurité

Comité de direction générale



Etienne Barel

Directeur général délégué

Banque d'investissement et
de marchés
Finance durable
Fiscalité
Supervision bancaire
et comptable
Relations institutionnelles
Europe et international



Solenne Lepage

Directrice générale adjointe

Banque de détail
et banque à distance
Numérique,
paiements et résilience
opérationnelle
Juridique et conformité



Ermelina Debacq

Directrice générale adjointe

Communication
Relations institutionnelles
France
Secrétariat général



André-Guy Turoche

Directeur des affaires sociales

Relations sociales
Observatoire et études

Commissions et comités statutaires

Commission
de prospective

Commission Banque
de détail et banque à distance

Commission Banque
d'investissement et de marchés

Commission Climat et biodiversité

Commission Contrôle
et prudentiel

Comité comptable

Comité de conformité et conduite

Comité fiscal

Comité juridique

Comité d'orientation des moyens
de paiement

Comité risques majeurs
et sécurité

Sherpas

Les Commissions sont présidées
par un membre du Comité exécutif.

Les sherpas, en amont du Comité exécutif,
alimentent la réflexion,
instruisent les sujets et propositions,
avec le Comité de direction générale FBF.

Présence de la FBF

La FBF représente la profession bancaire dans les institutions publiques :

 Commissions consultatives Pratiques commerciales et Affaires prudentielles

 Commission de médiation
Commission de suivi et de proposition

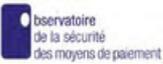
 Comité Financement-Garantie
Comité d'orientation et de suivi de l'emploi des fonds (COSEF)

  Comité consultatif du secteur financier

 COMITÉ STRATÉGIQUE D'ÉDUCATION FINANCIÈRE

 CONSEIL NATIONAL DE L'HABITAT (CNH)

 GROUPE DE PLACE ROBUSTESSE
Conseil national de l'information statistique

  Observatoire de la sécurité des moyens de paiement

 Observatoire des délais de paiement

 OBSERVATOIRE DES TARIFS BANCAIRES

 ORIAS
REGISTRE UNIQUE DES INTERMÉDIAIRES EN ASSURANCE, BANQUE ET FINANCE

...et de nombreuses organisations nationales, européennes et internationales :

  NORMALISATION

Elle est partenaire de plusieurs autorités, associations ou autres organismes français ou étrangers :



La FBF en ligne


fbf.fr
lescledelabanque.com


[@FBFFrance](https://twitter.com/FBFFrance)
[@cledelabanque](https://twitter.com/cledelabanque)


FBF
Les clés de la banque


FBFFrance
FBF Les clés de la banque